

2016

RAPPORT ANNUEL

2016

PRO MENTE SANA SUISSE ROMANDE

16

IMPRESSUM

Rédaction: Pro Mente Sana Suisse romande

Design: Anull Grafikdesign, Zurich, www.anull.ch

Mise en pages: Maya Wäber, Zurich

© Pro Mente Sana Suisse romande 2016; reproduction autorisée avec mention de la source

Ce rapport est disponible sur le site Internet www.promentesana.org

Dans ce rapport, nous avons renoncé à utiliser le langage épïcène.

CONTENU

ASSOCIATION ROMANDE PRO MENTE SANA	2
Membres du comité	2
Membres du bureau	3
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
POLITIQUE SOCIALE	7
CONSEIL JURIDIQUE	8
CONSEIL PSYCHOSOCIAL	10
ACTIVITÉS D'INFORMATION DE PRO MENTE SANA	13
Publications	13
Site internet	15
Colloques et événements	15
PRO MENTE SANA DANS LES MÉDIAS	16
COURS, CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS	17
DÉFENSE D'INTÉRÊTS	20
Chantiers législatifs	20
Participation à des commissions	21
Réseau handicap	21
Travaux avec les institutions psychiatriques	22
Prestations pour l'encouragement à l'entraide	22
COMPTES 2016	26
Bilan au 31 décembre 2016	28
Compte d'exploitation pour l'exercice	29
Tableau de financement	31
Tableau de variation des capitaux propres	32
Annexe selon l'article 663b co	34
SECRETARIAT DE PRO MENTE SANA SUISSE ROMANDE	36

ASSOCIATION ROMANDE PRO MENTE SANA

MEMBRES DU COMITÉ

M^{me} Maria BERNASCONI

Conseillère nationale, Grand-Lancy

M^{me} Valérie BOILLAT

Formatrice d'adultes

M^e Nils DE DARDEL

Avocat, Chêne-Bougeries

M. Rolf HIMMELBERGER

Genève

M. Robert JOOSTEN

D^r ès sciences, Lausanne

D^r Georges KLEIN

Médecin-psychiatre FMH, médecin-chef du service hospitalier de psychiatrie adulte, Hôpital de Malévoz, Monthey

M^{me} Jacqueline LAVOYER

Sociologue, Neuchâtel

M^{me} Nathalie NARBEL

Directrice de la Croix-Rouge genevoise, Genève

M. Bruno QUÉMENT

Infirmier en psychiatrie, St-Gingolph

M. Krzysztof SKUZA

Sociologue, professeur HES-S2, HECV Santé, Lausanne

D^r Basile VARELTZIS

Médecin de famille FMH, Médecine psychosomatique ASMPP, Addictologue SSAM GPMA, Genève

MEMBRES DU BUREAU

M^{me} Béatrice DESPLAND, présidente

Juriste, Chancy

M^{me} Yahann JAGGI

Pair praticienne en santé mentale, Genève

D^r Yasser KHAZAAL

Médecin-psychiatre, médecin adjoint HUG, privat-docent, président de la Société suisse de psychiatrie sociale, Genève

D^r Evelyne KOLATTE

Médecin-psychiatre et psychothérapeute FMH, Hermance

D^r Philippe SCHALLER, trésorier

Médecin spécialiste en médecine interne, Onex

LE MOT DE LA PRÉSIDENCE

A l'heure du bilan, l'analyse des activités déployées au cours de l'année précédente ne se limite pas à un pur aspect comptable. Elle permet d'établir dans quelle mesure les objectifs associatifs ont été atteints, de connaître les attentes des personnes concernées, d'identifier les besoins non couverts, de détecter les problèmes liés aux pratiques et, le cas échéant, aux projets de révisions législatives.

La défense des droits et des intérêts des personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie psychique est au cœur de l'action de Pro Mente Sana. Elle prend notamment la forme de conseils individuels (juridiques et psychosociaux). Au cours de l'année 2016, plus de 800 conseils ont été donnés. Si les personnes qui sollicitent ces conseils sont, en premier lieu, celles qui sont directement touchées par la maladie psychique, d'autres personnes les requièrent également. Les statistiques qui figurent dans le rapport d'activité sont éloquentes : environ 40% des conseils dispensés l'ont été à des proches ou à des professionnels.

Les révisions législatives, et en particulier celles de l'assurance-invalidité, constituent des étapes où la vigilance est de mise. Il convient en effet de s'assurer que les droits et les intérêts des personnes concernées sont sauvegardés, voire améliorés. Au cours de l'année 2016, Pro Mente Sana a notamment participé à la procédure de consultation relative à la 7^e révision de la loi sur l'assurance-invalidité (LAI) centrée sur un renforcement de la réadaptation pour les enfants, les jeunes et les personnes atteintes dans leur santé psychique. Ce fut l'occasion, pour Pro Mente Sana, de réaffirmer que l'emploi ne peut être considéré comme l'unique vecteur de l'intégration sociale et que l'autonomie – en tant que telle – doit être soutenue activement par l'assurance-invalidité.

Une autre manière de promouvoir les droits des personnes atteintes de maladies psychiques est de suggérer et/ou de faciliter une intervention parlementaire. C'est ainsi que Pro Mente Sana a œuvré à l'élaboration d'une motion concernant le « droit à l'égalité sur le marché du travail pour les personnes en situation de handicap ». Le texte a été déposé, le 17 juin 2016, par la conseillère nationale Lisa Mazzone.

L'information joue un rôle crucial. La liste des activités menées dans ce cadre est étoffée : publications, colloques, cours et conférences, sans oublier la présence régulière dans les médias. L'année 2016 a permis de constater une augmentation sensible des demandes émanant notamment d'associations, de hautes écoles et d'universités.

Au cours de l'année écoulée, Pro Mente Sana a poursuivi ses activités relatives à la formation des pairs praticiens. Au terme d'un important travail préparatoire, un deuxième

cycle de formation a démarré, comme prévu, en automne 2016. La question de l'intégration des pairs praticiens formés est une préoccupation constante. En avril 2016, une rencontre avec des employeurs a permis d'aborder les difficultés, mais aussi d'analyser les opportunités existantes sur le marché du travail. Le nombre élevé de participants, la qualité des interventions et la richesse des échanges ont débouché sur un bilan positif, encourageant pour l'avenir.

Au niveau national, les contacts et les collaborations avec la Fondation Pro Mente Sana se sont poursuivis et renforcés tout au long de l'année 2016, par la participation de la présidente au Conseil de fondation et grâce aux échanges réguliers entre les équipes des deux secrétariats.

Dans la mesure où elles s'attachent à quelques réalisations spécifiques, les remarques qui précèdent sont forcément sélectives et lacunaires. Elles ne peuvent rendre compte de la richesse des activités déployées au quotidien, des réflexions menées et des initiatives prises pour améliorer l'existence des personnes concernées par la maladie psychique. Les besoins sont avérés. Pro Mente Sana s'engage à poursuivre son engagement, dans le respect des valeurs qui sous-tendent son action.



Béatrice DESPLAND, présidente

POLITIQUE SOCIALE

LES RÉVISIONS DE LA LOI SUR L'ASSURANCE INVALIDITÉ

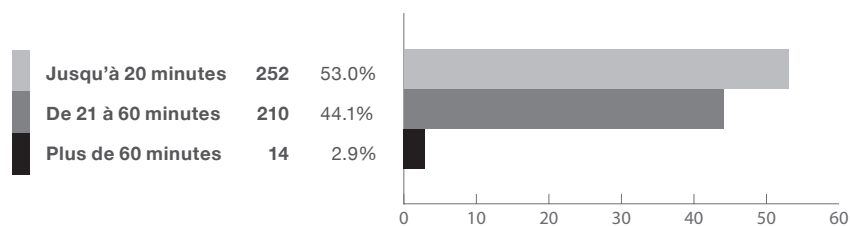
Suite à l'échec de la deuxième partie de la 6e révision, le Conseil fédéral est revenu avec un projet de 7e révision, fin 2015, mettant particulièrement l'accent sur les problèmes de réinsertion professionnelle des malades psychiques. L'association romande Pro Mente Sana a, dans le cadre de la consultation qui se tenait jusqu'à la fin mars, soumis sa propre prise de position, parallèlement à celle d'Inclusion Handicap qui, depuis le 1er janvier 2016, s'est instituée en faîtière des organisations de personnes handicapées – absorbant à cette occasion la DOK (Conférence des organisations faîtières de l'aide privée aux handicapés) à laquelle participait traditionnellement Pro Mente Sana. Il s'agissait pour l'association romande de faire valoir le point de vue, manifestement minoritaire, d'une insistance exclusive et problématique sur l'emploi comme seule source d'intégration sociale. Et de rappeler que l'assurance invalidité a aussi pour but d'améliorer l'autonomie en tant que telle des assurés, mission pour laquelle de moins en moins de moyens sont consacrés.

CONSEIL JURIDIQUE

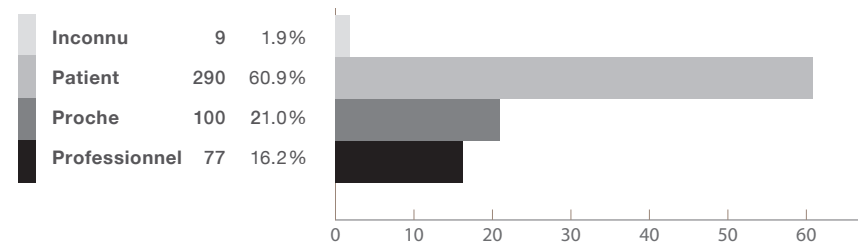
Le service de conseil juridique de Pro Mente Sana a pour mission d'offrir aux consultants de Suisse romande une analyse juridique de leur situation, d'examiner leurs moyens d'action et de les orienter vers d'autres services si le suivi d'un dossier s'avère nécessaire. Il traite de questions relatives à l'hospitalisation, aux traitements, aux assurances sociales, au droit du travail et de la famille, etc. Il s'occupe de tous problèmes juridiques en lien avec la maladie et le handicap psychiques. Durant l'année 2016, le conseil juridique a été sollicité à 476 reprises.

Nombre de conseils en 2016: 476

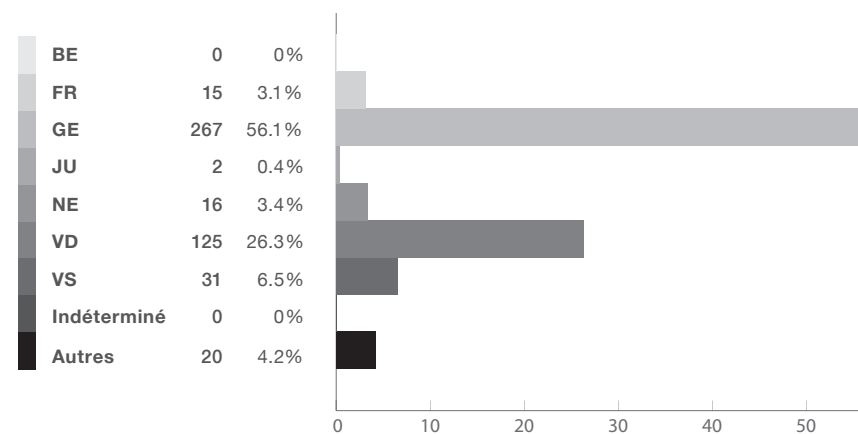
Durée des conseils :



Statut du consultant :



Provenance de l'appel par canton :

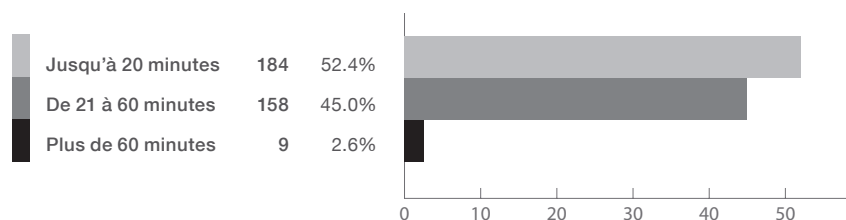


CONSEIL PSYCHOSOCIAL

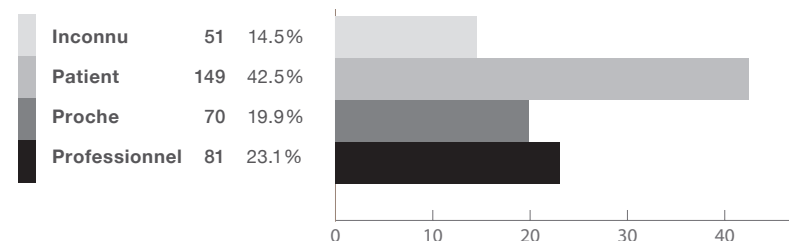
Le service de conseil psychosocial de Pro Mente Sana a pour mission de donner des informations sur des thèmes concernant la santé mentale et les troubles psychiques. Il doit actualiser les adresses répertoriées dans une base de données informatiques couvrant toute la Suisse romande, en rapport avec des questions de logement, de scolarité, de formation, de travail, de lieux d'activité et d'occupation, de loisirs et vacances, de prises en charge thérapeutiques, des coordonnées de groupes d'entraide et de soutien, etc. Enfin, il est en contact avec les diverses associations existantes dans le but d'apporter la meilleure information possible aux consultants. Durant l'année 2016, le conseil psychosocial a été sollicité à 351 reprises.

Nombre de conseils en 2016: 351

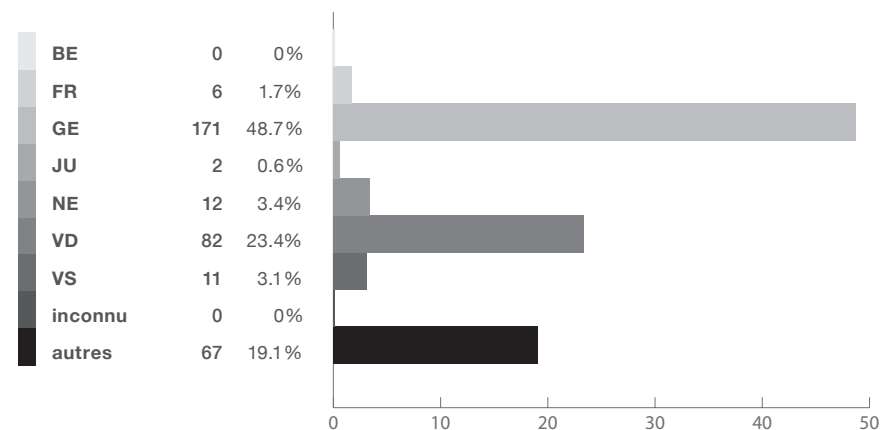
Durée des conseils :



Statut du consultant :



Provenance de l'appel par canton :



ACTIVITÉS D'INFORMATION DE PRO MENTE SANA

PUBLICATIONS

Lettres trimestrielles

Chaque numéro de la lettre trimestrielle de Pro Mente Sana est adressé à plus de 3'600 destinataires.

- **Lettre trimestrielle n° 70-71 – janvier 2016 :**

« Faire entendre la voix du patient à l'hôpital psychiatrique. Notes sur la mission de l'Association des Conseillers Accompagnants à Genève »

Par Cristina Ferreira, sociologue et professeure associée à la Haute Ecole de Santé Vaud.

- **Lettre trimestrielle N°72 – mars 2016**

« Atelier Pilote – Un petit poisson qui ouvre la voie »

Par Teresa Maranzano, présidente de l'association Atelier Pilote avec un préambule de Julien Dubouchet Corthay, secrétaire général de Pro Mente Sana.

- **Lettre trimestrielle N°73 – décembre 2016**

« Le rétablissement (Recovery) »

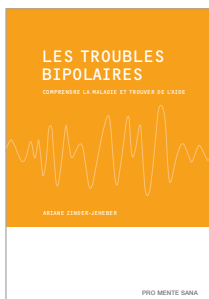
Prise de position de la Fondation Suisse Pro Mente Sana

Autres

En 2016 a été publié, aux éditions Georg, l'ouvrage « Police et psychiatrie », contenant deux contributions de Pro Mente Sana, « Les instants fragiles : interventions policières et soins psychiatriques sous contrainte » par Shirin Hatam et « La violence institutionnelle (ir)réductible : l'importance du partenariat », par Ariane Zinder-Jeheber.

Brochures thématiques

En 2016, Pro Mente Sana a publié une nouvelle brochure:



Les Troubles Bipolaires, comprendre la maladie et trouver de l'aide

Ariane Zinder-Jeheber - Préface de Guillaume Chenevière –
Edition 2016

Bien que le terme "troubles bipolaires" soit généralement familier au grand public, les connaissances liées à ces troubles demeurent souvent superficielles. Le but de cette

brochure est de permettre à tous de découvrir ou d'approfondir les notions inhérentes à cette maladie : ses aspects, son vécu, les traitements proposés pour y faire face ainsi que son évolution possible.

Notices de jurisprudence

Depuis 2014, Pro Mente sana a commencé d'éditer, sur son site, des notices de jurisprudence présentant un intérêt particulier dans l'optique de la défense des malades psychiques. Ces notices comportent un résumé de l'arrêt ainsi qu'un commentaire. En 2016, huit nouveaux commentaires ont été rédigés par Shirin Hatam, responsable du conseil juridique.

Newsletter

Depuis le 1^{er} janvier 2015, Pro Mente Sana a commencé d'envoyer une newsletter sur l'actualité de l'association à toutes les personnes nous ayant fourni une adresse électronique. Trois newsletters ont ainsi été envoyées en 2016.

SITE INTERNET

Le site promentesana.org a reçu 59'598 visites en 2016.

COLLOQUES ET ÉVÉNEMENTS

Pro Mente Sana Suisse romande a contribué, seule ou en collaboration avec d'autres, à l'organisation de divers événements durant l'année 2016:

- 4-5.02.16 : « Nouvelles perspectives », 5^{èmes} journées sociales du Département de psychiatrie et de santé mentale des HUG, Hôpital psychiatrique de Belle-Idée, Genève.
- 20.04.16 : « Engagement de pairs praticiens en santé mentale. Enjeux, défis et opportunités pour les institutions de la santé et du social », demi-journée d'information à l'attention des employeurs, co-organisée avec l'associations Re-Pairs et l'EESP, Lausanne.
- 18.11.16 : « Décider pour se rétablir », VIIIe journée du réseau romand pour le rétablissement (R3), Département de psychiatrie du CHUV, site de Céry.

PRO MENTE SANA DANS LES MÉDIAS

Pro Mente Sana Suisse romande est citée fréquemment dans les médias romands.

- 14.01.16, « Les associations pour l'action sociale dénoncent les coupes », bluewin.ch.
- 03.2016, « Le psytrialogue », Pages Romandes.
- 01.03.16, « Les ligues de santé : le maillon fort de la médecine primaire », d-journal.
- 24.03.16, « Celui qui a souffert peut soigner les autres », ECHO magazine.
- 23.05.16, « Revenu de base : un premier pas pour sortir de la folle croissance », Le Temps online.
- 23.05.16, « Il faut une surveillance externe des placements à des fins d'assistance », Plaidoyer.
- 02.06.16, « Schiz & the City », Soins infirmiers.
- 19.09.16, « Sortir de la dépression », Senso, Le magazine santé d'Helsana.
- 15.09.16, « Handicap et travail : il y a un problème », Le Temps.
- 1.11.16, « La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées : un outil supplémentaire et essentiel pour la défense des droits des personnes souffrant de troubles psychiques », Société de la Psychiatrie Sociale Suisse SSPS.

COURS, CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS DE PRO MENTE SANA SUISSE ROMANDE

Pro Mente Sana est de plus en plus sollicitée pour donner des cours et des conférences, par diverses institutions, hautes écoles, universités et associations.

- 22.01.16, Cours PSYFOR, Psychiatrie sociale et santé mentale, Enseignement pré-gradué en médecine, Belle-Idée, Genève
- 04-05.02.16, 5^{ème} Journée sociale « Nouvelles perspectives », Belle-Idée, Genève.
- 09.02.16, Journée d'introduction au Weddinger modell, Belle-Idée, Genève.
- 19.02.16, Cours PSYFOR, Psychiatrie sociale et santé mentale, Enseignement pré-gradué en médecine, Belle-Idée, Genève
- 24.02.16, Cours « Les troubles psychiques du point de vue d'une association de défense d'intérêts », Ecole des assistants socio-éducatifs, Genève.
- 29.02.16, Cours « Les droits des patients », EESP, Vaud.
- 3.03.16, Cours Recovery « L'avant et l'après... Les va et vient du rétablissement en santé mentale », Association Fragile, Vaud.
- 18.03.16, Cours PSYFOR, Psychiatrie sociale et santé mentale, Enseignement pré-gradué en médecine, Belle-Idée, Genève
- 14.04.16, Cours « Les associations de défense des droits des patients », Centre Médical Universitaire CMU, Genève.
- 20.04.16, Information aux employeurs, « Engagement de pairs aidants ? Enjeux, défis et opportunités pour les institutions de la santé et du social », EESP, Vaud
- 22.04.16, Cours PSYFOR, Psychiatrie sociale et santé mentale, Enseignement pré-gradué en médecine, Belle-Idée, Genève
- 28-29.04.16, Forum ouvert DEAS « Quelles actions pour promouvoir la santé des Genevois ? », Centre International de Conférences Genève (CICG), Genève
- 02.06.16, Cours « Les directives anticipées », Centre de Psychiatrie du Nord Vaudois CPNVD, Vaud.
- 07.06.16, Cours « Les PAFA », Haute Ecole de Travail Social HETS, Genève.

- 10.06.16, Cours PSYFOR, Psychiatrie sociale et santé mentale, Enseignement pré-gradué médecine, Belle-Idée, Genève
- 15.06.16, Cours « Les directives anticipées », Association La Traversée, Fribourg.
- 08.07.16, Cours PSYFOR, Psychiatrie sociale et santé mentale, Enseignement pré-gradué en médecine, Belle-Idée, Genève
- 15.09.16, Cours « Les troubles psychiques du point de vue d'une association de défense d'intérêts », Ecole des assistants socio-éducatifs, Genève.
- 07.10.16, Cours PSYFOR, Psychiatrie sociale et santé mentale, Enseignement pré-gradué en médecine, Belle-Idée, Genève
- 17.10.16, Forum sur la promotion de la santé mentale, Centre de l'Espérance, Genève.
- 22, 29.10.16 & 6, 13.11.16, Cours « Sensibilisation au Recovery, se rétablir en santé mentale », Pro Mente Sana, Genève.
- 04.11.16, Cours PSYFOR, Psychiatrie sociale et santé mentale, Enseignement pré-gradué en médecine, Belle-Idée, Genève
- 05.11.16, Cours Recovery « Sensibilisation au Recovery, se rétablir en santé mentale », Formation continue de la Consultation Couple et Famille CCF, Vaud.
- 09.11.16, Cours « Les troubles psychiques du point de vue d'une association de défense d'intérêts », Ecole des assistants socio-éducatifs, Genève.
- 14.11.16, Cours « Les enjeux de la 7ème révision de l'Ai pour les jeunes atteints de troubles psychiques », AGILE, Vaud.
- 14.11.16, Cours « Les troubles psychiques du point de vue d'une association de défense d'intérêts », Ecole des assistants socio-éducatifs, Genève.
- 18.11.16, 8ème Journée R3 « Décider pour se rétablir », Département psychiatrique du CHUV, Site de Cery, Vaud.
- 02.12.16, Cours PSYFOR, Psychiatrie sociale et santé mentale, Enseignement pré-gradué en médecine, Belle-Idée, Genève
- 14.12.16, Cours « Problèmes liés à l'emploi des patients souffrant de troubles psychiques », Unité de réhabilitation RESSORT CHUV, Vaud.

- 15.12.16, « Regard associatif sur les questions de santé mentale », dans le cadre du module de psychiatrie communautaire à l'attention des médecins internistes, Genève

Pro Mente Sana participe également au comité de REISO, revue d'information sociale romande, qui informe les professionnels de l'intervention, de la formation et de la recherche en action sociale et en santé. Elle fait connaître et valorise leurs compétences, décloisonne les divers champs d'activité, fournit une plate-forme d'échanges des savoirs et des savoir-faire en Suisse romande. Média en ligne, REISO est un site indépendant et ouvert aux débats : www.reiso.org.

Pro Mente Sana est partenaire du site internet de santé tout public des éditions Médecine et Hygiène, Planète Santé : www.planetesante.ch

Pro Mente Sana est régulièrement sollicitée pour son expertise pour les étudiants en médecine ou en assistance sociale ainsi que par les écoles qui les forment.

DÉFENSE D'INTÉRÊTS

CHANTIERS LÉGISLATIFS

Pro Mente Sana intervient dans le cadre de procédures de consultation, de prises de position sur des projets de loi, des révisions de lois et des rapports officiels. Cette année, nous avons répondu à la procédure de consultation du canton de Vaud sur les prestations complémentaires. Pro Mente Sana est également consultée en tant qu'experte pour participer à des commissions ou des groupes de travail institués par les autorités et les administrations.

Niveau fédéral

Outre le travail autour de la 7^{ème} révision de la loi sur l'assurance invalidité, Pro Mente Sana a pris position dans le cadre de la consultation relative à la révision de la loi fédérale sur les prestations complémentaires (LPC).

L'association a par ailleurs œuvré au dépôt, le 17 juin 2016, de la motion de la conseillère nationale Lisa Mazzone concernant « Droit à l'égalité sur le marché du travail pour les personnes en situation de handicap ». Pro Mente Sana s'est adressée à diverses autorités politiques ou médicales ainsi qu'à des partenaires pour défendre les intérêts collectifs des personnes concernées notamment dans le domaine des PAFA, de la LPP et de l'assurance perte de gain.

PARTICIPATION À DES COMMISSIONS

Genève

Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients

Avec l'entrée en vigueur du nouveau droit de la protection de l'adulte et de l'enfant, la commission a disparu au 1^{er} janvier 2013, ses prérogatives ayant été transférées au nouveau Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE). Lorsque ce dernier juge d'affaires relatives aux mesures de placement à des fins d'assistance ou autres mesures non consenties par la personne concernée, un des deux assesseurs siégeant aux côtés d'un magistrat de carrière est un représentant d'associations de défense des patients. Pour une entrée en fonction au 1^{er} janvier, ces 10 assesseurs devaient être élus avant la fin de l'année. C'est ainsi que Pro Mente Sana s'est activée pour trouver et présenter des candidats et qu'elle a réussi à faire élire trois représentants en son nom, ainsi que deux autres en provenance d'une association de personnes concernées (ATB&D).

Autorité supérieure de levée du secret professionnel

Pro Mente Sana a également une représentante dans cette instance, qui a été reconduite à l'occasion du renouvellement de la commission en 2013.

Pro Mente sana soutien les membres de la commission du TPAE et de l'autorité de levée de secret en leur fournissant les jurisprudences actuelles de leurs domaines.

RÉSEAU HANDICAP

Depuis que la Conférence des organisations faïtières de l'aide privée aux handicapés (DOK) a été intégrée à Inclusion Handicap, l'association romande participe aux groupes de travail de celle-là principalement par le biais de sa collaboration avec la Fondation suisse Pro Mente Sana, présente au comité de la faïtière.

TRAVAUX AVEC LES INSTITUTIONS PSYCHIATRIQUES

Rencontres entre les associations et le service de psychiatrie adulte, HUG

Pro Mente Sana participe, depuis plusieurs années, aux rencontres entre les associations et le Département de psychiatrie et de santé mentale des HUG, représenté par les responsables de différents secteurs, médical, infirmier, social et administratif. L'objectif de ces réunions est de faire progresser la connaissance réciproque, de débattre de thématiques importantes et de collaborer sur des projets précis afin de développer un partenariat entre la direction de l'hôpital et les associations de patients, de proches ou de défense d'intérêts des malades. Pro Mente Sana coordonne la préparation de ces rencontres par la réunion des associations d'entraide.

En parallèle de ces rencontres se sont tenues les 4 et 5 février 2016, les 5^{èmes} journées sociales du Département. Les associations ont largement contribué à leur préparation lors de plusieurs réunions d'un sous-groupe de travail, auquel a participé Pro Mente Sana.

Société suisse de psychiatrie sociale, section romande

Pro Mente Sana est membre du comité de la section romande de la Société suisse de psychiatrie sociale et collabore à l'organisation des manifestations de cette société.

Recovery

Pro Mente Sana continue à s'engager pour la philosophie du Recovery/rétablissement – qui soutient l'espoir de se rétablir de troubles psychiques même dits sévères – notamment en donnant des cours (cf. Cours, conférences et interventions de Pro Mente Sana Suisse romande) pour les personnes et professionnels en répondant aux institutions intéressées et en collaborant avec des pairs praticiens en santé mentale.

PRESTATIONS POUR L'ENCOURAGEMENT À L'ENTRAIDE

Projet Pairs

Pro Mente Sana a conçu depuis 2012 un projet de formation et de soutien de pairs praticiens au sein des différentes institutions et associations du domaine de la santé psychique en Suisse romande.

En 2013, Pro Mente Sana Suisse romande a finalisé un projet de formation de pairs praticiens pour la Romandie, en collaboration avec la CORAASP et l'EESP et a œuvré à la recherche

de fonds pour financer une première volée de quinze étudiants qui a pu ainsi démarrer la formation en novembre 2013.

C'est en 2014 que s'est déroulé l'essentiel de la formation, pour laquelle l'association s'est fortement investie, aussi bien au niveau de la conception des enseignements que de l'animation de nombreux cours. Au regard de la nouveauté de cette formation et des particularités de son public, un gros travail d'encadrement et de soutien a dû être également consenti, notamment dans les périodes de stage.

Au final, ce ne sont pas moins de 13 pairs praticiens en santé mentale qui ont pu être certifiés à l'automne 2014. Pro Mente Sana les a immédiatement encouragés à se former en association (www.re-pairs.ch) et a activement soutenu leurs premières démarches de recherche d'emploi, qui ont abouti à des engagements dès la fin de l'année.

En 2015, les travaux pour la mise en place d'une seconde volée de pairs praticiens ont été lancés, conduisant notamment à l'engagement, en décembre, d'une nouvelle chargée de projets avec pour tâche principale l'organisation de la formation.

C'est à la suite d'un très important travail de mise en œuvre tout au long de l'année qu'une deuxième volée de formation, de 16 élèves, a pu débuter à l'automne 2016.

Afin de soutenir les efforts d'intégration professionnelle des pairs praticiens déjà formés et de leurs futurs collègues, il a été organisé le 20 avril 2016 une demi-journée à l'attention des employeurs (« Engagement de pairs praticiens en santé mentale ? Enjeux, défis et opportunités pour les institutions de la santé et du social ».)

Psytrialogue à Genève

Un psytrialogue est un espace d'échange réunissant des personnes concernées par les troubles psychiques, des proches, des bénévoles, ainsi que des professionnels et des étudiants issus du domaine médico-social. En effet, chacun peut y partager son expérience, dans le respect de l'anonymat et sans que l'on tienne compte de son statut.

En 2008, le psytrialogue avait été suspendu. En 2010, un nouveau collectif d'organisations avait été mis sur pied pour relancer ces réunions à Genève. Si le projet est coordonné par Pro Mente Sana et le GREPSY, les autres organisations partenaires – AETOC, l'ApAJ, Arcade 84, Atelier Galiffe (CSP), ATB&D, la Croix-Rouge genevoise, Le Biceps, l'Hospice général, Pro Infirmis, le R.E.E.V., Le Relais, Stop Suicide, la fondation Trajets – ont participé activement à sa reprise.

Cinq psytrialogues, choisis par le collectif, ont été proposés en 2016 autour du thème « A la recherche de sens... » :

Le 4 février 2016 : « Psychiatrie(s) : Quelles perspectives pour l'autonomie ? » (dans le cadre des 5^{èmes} journées sociales des HUG)

Le 6 avril 2016 : « Le mal - être, absence de sens ? »

Le 1^{er} juin 2016 : « Quelles voies d'accès au sens ? »

Le 21 septembre 2016 : « Le sens : découverte ou création ? »

Le 16 novembre 2016 : « Donner du sens : un pas vers la guérison ? »

PSYFOR

En partenariat avec des associations de personnes concernées (ATB&D, AETOC, L'Expérience, le R.E.E.V.) et des associations de proches (Le Relais, le Biceps), Pro Mente Sana organise et pilote un cours à l'intention des professionnels de la santé qui a pour objectif de démontrer l'expertise des malades et l'utile partenariat avec les groupes d'entraide. 13 cours ont été dispensés en 2016, notamment à la Haute école de travail social, à la Haute école de santé, pour des médecins généralistes et dans les Etablissements publics pour l'intégration. Pro Mente Sana a co-animé neuf de ceux-ci.

Le collectif a en outre œuvré à la réalisation d'une brochure intitulée « PSYFOR du vécu, de l'entraide et du partenariat en santé mentale » dont l'édition a été réalisée au printemps 2017.

Rencontres des associations d'entraide

En 2014, Pro Mente Sana a relancé des rencontres périodiques avec des associations de patients sur le canton de Genève. Ces rencontres sont l'occasion d'examiner les besoins identifiés par les associations et d'élaborer des revendications et des propositions à l'intention des différentes institutions concernées. Ces rencontres se sont poursuivies en 2016.

Atelier Pilote

Pro Mente Sana a participé à relancer, fin 2015, de cette association qui vise à mettre à disposition d'artistes en situation de handicap psychique, dont la condition fait obstacle à leur réalisation en tant qu'artistes, un atelier et des ressources leur permettant d'accéder au milieu ordinaire de l'art.

Centre Info-Entraide, groupe romand

Les Centres d'Info-Entraide ont pour but de développer et soutenir les groupes d'entraide autogérés. Des centres existent dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Jura et Berne. Pro Mente Sana participe au groupe romand afin de défendre les intérêts des groupes d'entraide en santé mentale. Elle a été active en 2016 dans le projet « I-F-R », informer, former, resauter pour les groupes d'entraide genevois et s'engage pour l'ouverture d'une centre Info-Entraide à Genève.



REVIDOR SOCIETE FIDUCIAIRE SA

Rue Agasse 54
1208 Genève

T 022 707 04 10
F 022 736 41 14
E info@revidor.ch
www.revidor.ch
CHE-100.763.848 TVA

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT A L'

Association PRO MENTE SANA

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes & profits, annexe et tableau de financement) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux lois, règlements et directives suivantes, LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques, aux Swiss Gaap RPC ainsi qu'à la loi suisse.

Les comptes annuels présentent un bénéfice de l'exercice de **CHF 8'611.81**.

Genève, le 24 avril 2017

REVIDOR - SOCIETE FIDUCIAIRE SA

G. Anthoine
Expert-Réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de pertes & profits et annexe)
Tableau de variation du capital,
Tableau de financement

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

(avec chiffres comparatifs 2014)

ACTIF	2016 CHF	2015 CHF
Actifs circulants		
Liquidités	75446.04	60'754.39
Comptes de régularisation actif		
Charges payées d'avance	-	-
Produits à recevoir	7'500.15	8'066.35
Total des actifs circulants	82'946.19	68'820.74
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles	4'291.00	10'658.60
Immobilisations financières – dépôt garantie	8'817.80	8'816.90
Total des actifs immobilisés	13'108.80	19'475.50
TOTAL DE L'ACTIF	96'054.99	88'296.24
PASSIF	2016 CHF	2015 CHF
Capitaux étrangers		
Créancier État de Genève (traitement résult.)	-	-
Charges à payer	32'580.99	24'571.70
Total des capitaux étrangers	32'580.99	24'571.70
Capital des fonds affectés		
Fonds pour «Collectif psytrialogue»	-	273.00
Fonds «Parc informatique»	-	-
Fonds «Photocopieur»	-	-
Fonds «formation pairs aidants»	15'121.35	3'710.70
Fonds «Enfant de parents malades psychiques» – LORO	-	20'000.00
Total du capital des fonds	15'121.35	23'983.70
Capital de l'organisation		
Capital libre (résultats cumulés)	39'740.84	69'737.64
Bénéfice / Perte de l'exercice	8'611.81	-29'996.80
Total capital de l'organisation	48'352.65	39'740.84
TOTAL DU PASSIF	96'054.99	88'296.24

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016

(avec budget 2015 et chiffres comparatifs 2015)

	2016 CHF	2015 CHF	Budget 2016 CHF
PRODUITS			
Produits des aides financières:			
Subvention des collectivités publiques	478'954.00	480'992.00	498'963.00
Dons et cotisations	16'115.00	18'577.00	15'000.00
Autres produits:	6'976.80	8'506.70	12'600.00
Total des produits	502'045.80	508'075.70	517'563.00
CHARGES			
Charges liées aux prestations fournies:			
Frais de personnel	374'092.20	420'536.80	388'992.65
Prestations pour soutenir et promouvoir l'intégration des personnes handicapées (LUFEB)	71'875.95	84'118.18	129'500.00
Autres charges d'exploitation	41'266.45	41'642.70	44'100.00
	487'234.60	546'297.68	562'592.65
Charges d'administration:			
Frais de bureau et administratifs	29'719.07	10'273.77	30'650.75
Résultat d'exploitation	-14'907.87	-48'495.75	-75'680.40
Résultats financiers			
Intérêts créanciers	0.90	3.15	100.00
Frais bancaires et postaux	-343.57	-329.40	-250.00
	-342.67	-326.25	-150.00
Produits exceptionnels ou hors période			
Projet «FORMATION Pairs aidants»	15'000.00	-	75'000.00
Projet «Collectif psytrialogue»	-	-	4'000.00
Projet «Enfant de parents malades psychiques» – LORO	-	20'000.00	-
Produits sur exercice antérieur	-	6'108.50	-
Résultat avant affectation des dons		-22'713.50	3'169.60

	2016 CHF	2015 CHF	2016 CHF
Résultat des fonds affectés			
Dons affectés			
Fonds «Collectif psytrialogue»	-	-	-4'000.00
Utilisation du fonds «Collectif psytrialogue»	273	1'884.90	4'000.00
Fonds «Photocopieur»	-	-	-
Utilisation du fonds «Photocopieur»	-	1'939.00	-
Fonds « FORMATION Pairs aidants »			
Utilisation du fonds « FORMATION Pairs aidants »			
Fonds «FORMATION Pairs aidants»	-15'000.00	-	-75'000.00
Utilisation du fonds «FORMATION Pairs aidants»	3'589.35	863.40	75'000.00
Fonds « Enfant de parents malades psychiques » – LORO	-	-20'000.00	-
Utilisation fonds « Enfant de parents malades psychiques » – LORO	20'000.00	-	-
Bénéfice / Perte avant thésaurisation	8'611.81	-38'026.20	3'169.60
Part des subventions non dépensées à restituer (2014)	-	8'029.40	-
Bénéfice / Perte de l'exercice	8'611.81	-29'996.80	-

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2016 CHF	2015 CHF
Résultat de l'exercice	8'611.81	-29'996.80
(Augment.) / dimin. des charges payées d'avance	-	3'091.40
(Augment.) / dimin. des produits à recevoir		
	566.20	25'394.65
Augment. / (dimin.) du passif de régularisation	8'009.29	-28'310.54
Augment. / (dimin.) de la créance État de Genève		-8'029.40
Amortissement	7'566.60	9'109.95
1 Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	24'753.90	-28'740.74
Désinvestissement / (investissement) en immobilisations corporelles	-1'199.00	-1'931.00
Désinvestissement / (investissement) en immobilisations financières	-0.90	-2.25
+ 2 Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-1'199.90	-1'933.25
Augment. / (dimin.) du fonds pour «Collectif Psytrialogue»	-273.00	-1'884.90
Augment. / (dimin.) du fonds pour «Photocopieur»	-	-1'939.00
Augment. / (dimin.) du fonds pour «Formation Pairs aidants»	11'410.65	-863.40
Augment. / (dimin.) du fonds pour « Enfant de parents malades psychiques » – LORO	-20'000.00	20'000.00
+ 1 Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-8'862.35	15'312.70
= VARIATION NETTE DES DISPONIBILITÉS	14'691.65	-15'361.29
Soit:		
Existant final des disponibilités	75'446.04	60'754.39
./. existant initial des disponibilités	-60.754.39	-76'115.68
= VARIATION DES DISPONIBILITÉS	14'691.65	-15'361.29
Amélioration / (détérioration)		

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

2016	Solde au	Dotation	Transfert de fonds internes	Utilisation	Solde au
	1.1.2016 CHF	2016 CHF	2016 CHF	2016 CHF	31.12.2016 CHF
Capital de l'organisation					
Capital libre (résultats cumulés)	39'740.84	-	-	-	39'740.84
Résultat exercice	-	8'611.81	-	-	8'611.81
Total capital de l'organisation	39'740.84	8'611.81	-	-	48'352.65
Moyens provenant du capital des fonds					
Fonds « Collectif psytrialogue »	273.00	-	-	273.00	-
Fonds « Photocopieur »	-	-	-	-	-
Fonds « FORMATION Pairs aidants »	3'710.70	15'000.00	-	-3'589.35	15'121.35
Fonds « Enfant de parents malades psychiques »	20'000.00	-	-	-20'000.00	-
Capital des fonds affectés	23'983.70	15'000.00	-	-23'862.35	15'121.35

2015	Solde au	Dotation	Transfert de fonds internes	Utilisation	Solde au
	1.1.2015 CHF	2015 CHF	2015 CHF	2015 CHF	31.12.2015 CHF
Capital de l'organisation					
Capital libre (résultats cumulés)	69'737.64	-	-	-	69'737.64
Résultat exercice	-	-29'996.80	-	-	-29'996.80
Perte 2012, prise en charge selon contrat de prestation	-	-	-	-	-
Total capital de l'organisation	69'737.64	-29'996.80	-	-	39'740.84
Moyens provenant du capital des fonds					
Fonds projet «Collectif psytrialogue»	2'157.90	-	-	-1'884.90	273.00
Fonds «Photocopieur»	1'939.00	-	-	-1'939.00	-
Fonds «FORMATION Pairs aidants»	4'574.10	-	-	-863.40	3'710.70
Fonds «Enfant de parents malades psychiques»	-	20'000.00	-	-	20'000.00
Capital des fonds affectés	8'671.00	20'000.00	-	-4'687.30	23'983.70

ANNEXE SELON L'ARTICLE 663B CO

	2016 CHF	2015 CHF
Montants des cautionnements, obligations de garanties non portées au bilan et constitution de gages en faveur de tiers	NÉANT	NÉANT
Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les engagements de l'association, ainsi que les actifs sous réserve de propriété	8'817.80	8'816.90
Engagement de leasing	NÉANT	NÉANT
Prestations à titre gratuit	NÉANT	NÉANT

Une procédure d'évaluation des risques a été formalisée et mise en application par l'association.

REMERCIEMENTS

Les activités de l'association romande Pro Mente Sana sont rendues possibles grâce au soutien de l'Office fédéral des assurances sociales, de l'État de Genève, Département de la solidarité et de l'emploi, et du Canton de Vaud. Pro Mente Sana remercie également les communes, les fondations et les particuliers qui, par leurs dons, encouragent ses activités et montrent par là qu'ils apprécient les efforts entrepris en faveur des personnes souffrant de troubles psychiques.

SECRÉTARIAT DE PRO MENTE SANA SUISSE ROMANDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

M. Julien DUBOUCHET CORTHAY, M.A.

juriste et politiste

CONSEIL JURIDIQUE

M^{me} Shirin HATAM, LL.M.

juriste, titulaire du brevet d'avocat

CONSEIL PSYCHOSOCIAL

M^{me} Ariane ZINDER-JEHEBER, M.A.

psychologue diplômée OSP

PROJETS

M^{me} Oriana BRUECKER,

MAS, DES Philosophie

ADMINISTRATION

M^{me} Solange CUTTAZ

secrétaire comptable

Association romande PRO MENTE SANA

Rue des Vollandes 40

1207 Genève

TÉL. : 0840 0000 60 (tarif Local)

Fax : 022 718 78 49

E-mail : info@promentesana.org

www.promentesana.org

CP 17-126679-4

PRO MENTE SANA

Pro Mente Sana est une organisation qui défend les droits et les intérêts des malades psychiques. Elle propose un service de conseil téléphonique à l'intention des personnes concernées, des proches et des professionnels, portant sur des questions juridiques ou psychosociales, autour de la maladie psychique et de la santé mentale. Elle promeut et soutient l'entraide, informe et sensibilise le public et intervient dans les débats politiques et sociaux. Pro Mente Sana est la seule organisation à défendre globalement les droits et les intérêts des malades psychiques indépendamment de toute structure d'accueil et de soins.

Permanence téléphonique (lundi, mardi et jeudi: 10h-13h)

gratuite et anonyme:

Conseil juridique: 0840 0000 61 (tarif local)

Conseil psychosocial: 0840 0000 62 (tarif local)

Pro Mente Sana
Rue des Vollandes 40
1207 Genève
Tél. : 0840 0000 60 (tarif Local)
Fax: 022 718 78 49

E-mail: info@promentesana.org
www.promentesana.org
CP 17-126679-4

pro mente sana
association romande

Avec le soutien de la République
et canton de Genève



Le label de qualité Zewo, attribué aux organisations d'utilité publique, garantit la transparence et l'utilisation scrupuleuse, efficace et économique des dons versés.